



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

5 | 1994

La négation

A propos de la négation dans les phrases complexes

Richard Zuber



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1188>

DOI : 10.4000/linx.1188

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1994

Pagination : 27-37

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Richard Zuber, « A propos de la négation dans les phrases complexes », *Linx* [En ligne], 5 | 1994, mis en ligne le 18 juillet 2012, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1188> ; DOI : 10.4000/linx.1188

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

A propos de la négation dans les phrases complexes

Richard Zuber

- 1 Le fait qu'une négation, considérée comme une opération sémantique, puisse avoir plusieurs effets sémantique clairement distinguables, est à présent généralement admis (voir Horn 1989). Cependant, ces différents « sens » de la négation ont été habituellement analysés à partir d'une phrase syntaxiquement simple, c'est-à-dire qui ne contient pas d'opérations syntaxiques s'appliquant à une phrase pour en donner une autre. Il n'est pas difficile de se rendre compte que la situation est complètement différente quand il s'agit de phrases complexes. On remarque tout d'abord que pour des raisons de combinatoire, le nombre de « négations potentielles » peut grandir très rapidement avec l'augmentation « naturelle » du nombre des constituants d'une phrase complexe. Or, il est en même temps évident que ce grand nombre de négations théoriquement possibles et qui est lié au fait que différents constituants peuvent être dans la portée de l'opérateur de la négation, ne correspond pas un ensemble de négations toujours « différentes ».
- 2 On peut imaginer au moins deux types de contraintes portant sur une négation : syntaxiques et sémantiques. La contrainte syntaxique veut que la négation appliquée à une structure syntaxique ne la change pas « complètement » et la contrainte sémantique exige que l'application de la négation à une phrase déclarative entraîne un changement de la valeur de vérité. Or, il se trouve que ces deux contraintes peuvent ne pas être compatibles. Ainsi pour la négation « logique » d'une conditionnelle : bien qu'elle respecte la contrainte sémantique, elle ne respecte pas la contrainte syntaxique car une telle négation ne constitue plus une phrase conditionnelle, comme on le voit sur (1a) et sa négation « logique » (1b) :

(1a) Si Jacques est venu avec son chien alors Max est venu seul

(1b) Jacques est venu avec son chien et Max n'est pas venu seul

- 3 En revanche, la négation de (1a) qui puisse satisfaire à la contrainte syntaxique et « partiellement » à la contrainte sémantique est donnée dans (1c) :

(1c) Si Jacques est venu avec son chien alors Max n'est pas venu seul.
--

- 4 On sait à présent que la négation comme celle dans (1c) a un statut particulier du point de vue syntaxique, sémantique et même psychologique : elle satisfait à la contrainte syntaxique, elle satisfait « partiellement » à la contrainte sémantique car elle préserve les présuppositions, et elle est « naturelle » psychologiquement, n'ayant pas le caractère « purement » logique et métalinguistique.
- 5 Le but de cet article est d'analyser la négation présuppositionnelle avec les outils de la sémantique formelle dans le cadre plus général des opérations logiques propres à ce type de sémantique, et de montrer que la contrainte liée à la préservation des présuppositions est formellement semblable à la contrainte de *conservativité* bien connue dans le domaine de la quantification généralisée qui constitue un chapitre de la sémantique formelle. Par ailleurs, je montrerai que la négation « naturelle » (présuppositionnelle) peut être utilisée pour distinguer deux sens, un « logique » et un « non-logique », que peuvent avoir certaines phrases complexes.
- 6 La contrainte de conservativité concerne les fonctions interprétant les déterminants nominaux, c'est-à-dire des expressions fonctionnelles qui, appliquées à un nom commun, donnent un syntagme nominal ; dans les exemples suivants, ce sont les expressions en italiques :

(2a) <i>Certains</i> étudiants deviendront professeurs
--

(2b) <i>La majorité des</i> Français boivent du vin

(2c) <i>Le chapeau de</i> Jean est sale

(2d) <i>Cinq</i> oiseaux sont morts

- 7 Selon la théorie de la quantification généralisée, (voir Keenan et Faltz 1985, Barwise et Cooper 1981) les déterminants sont interprétés par des fonctions qui ont comme argument une propriété, dénotée par le nom commun qui est l'argument syntaxique du déterminant, et comme valeur l'ensemble des propriétés qui est dénoté par le syntagme nominal tout entier. Si maintenant la propriété dénotée par le syntagme verbal est un élément de l'ensemble dénoté par le syntagme nominal sujet alors la phrase correspondante est vraie. Dit autrement, mais de façon équivalente, le déterminant nominal du SN sujet peut être considéré sémantiquement comme une relation entre la propriété exprimée par le nom commun sujet et la propriété exprimée par le syntagme verbal de la phrase. Ainsi les phrases de la forme Det NC SV (Det-déterminant, NC nom commun et SV- syntagme verbal) sont interprétées par les schémas D(S) (P), où D est la relation qui interprète sémantiquement Det, S le CN du sujet, et P le SV.

- 8 Il se trouve – et ceci est une observation empirique qui porte sur tous les déterminants qu'on a pu observer dans différentes langues naturelles – que la relation D qui interprète les déterminants nominaux satisfait à la condition suivante de *conservativité* :

(3) $D(S)(P)$ si et seulement si $D(S)(S \cap P)$, où « \cap » est le signe d'intersection ou de conjonction booléenne.

- 9 D'après la condition de conservativité, les exemples dans (2) sont logiquement équivalents aux exemples respectifs dans (4), où la conjonction booléenne est interprétée par une relative :

(4a) Certains étudiants sont étudiants qui deviendront professeurs

(4b) La majorité des Français sont des Français qui boivent du vin

(4c) Le chapeau de Jean est un chapeau qui est sale

(4d) Cinq oiseaux sont des oiseaux morts

- 10 On peut montrer (voir Keenan et Faltz 1985, th. 24) que la définition (3) définit comme déterminants conservatifs précisément ceux pour lesquels (5) est vrai :

(5) D est conservatif si et seulement si pour toute propriété S, P, et P', $S \cap P = S \cap P'$ implique que $D(S)(P)$ si et seulement si $D(S)(P')$

- 11 Ainsi les fonctions conservatives sont celles qui ne peuvent pas faire la distinction entre les propriétés qui ont la même intersection avec l'argument de la fonction. Cela implique qu'il n'est pas nécessaire de « regarder » *tout* l'univers pour savoir si un objet a une propriété ou non et qu'il suffit de prendre en compte une partie de l'univers, celle « imposée » par la contrainte de conservativité. Nous verrons que c'est précisément à l'intérieur de cet univers restreint qu'opère la négation dans les langues naturelles.
- 12 La contrainte imposée par la conservativité est considérée comme un universel linguistique. Il s'agit d'une contrainte propre aux langues naturelles et qui n'exprime pas une nécessité logique. En effet, en général les relations binaires définies sur des catégories booléennes ne satisfont pas à cette condition et par conséquent il y a des déterminants « logiques » qui n'existent pas dans les langues naturelles. Par exemple supposons que nous ayons la situation suivante : dans l'univers de discours E il y a un ensemble d'objets qui tous, sauf les objets appartenant à la classe B, ont la propriété A ; cette situation est exprimée dans (6) :

(6) Tout/tous sauf B est/sont A

- 13 La relation qui correspond à la fonction interprétant *tous sauf* n'est pas une relation conservative de même que l'expression *tous sauf* n'est pas un déterminant nominal du point de vue de la syntaxe.
- 14 De façon plus formelle, des fonctions non-conservatives sont décrites dans les exemples suivants :

(7) $D(X) = \{Y : \text{Comp}(X) \subseteq Y\}$

(8) $D(X) = \{Y : \text{non-}(\text{Comp}(X) \subseteq Y)\}$, où $\text{Comp}(X)$ est le complémentaire de X par rapport à l'univers E .

- 15 La négation logique d'une propriété, et plus généralement d'une catégorie booléenne, correspond au complémentaire, relatif à l'univers entier du discours. Or, comme le montrent les exemples (7) et (8) une telle négation ne satisfait pas à la condition naturelle de conservativité.
- 16 Il y a plusieurs façon de relier le phénomène de présupposition, et par conséquent la négation, à la conservativité. Considérons la phrase (2c) : étant donnée que cette phrase et sa négation donnée dans (9) toutes les deux impliquent (10), on peut affirmer que (2c) présuppose (10) :

(9) Le chapeau de Jean n'est pas sale

(10) Jean a un chapeau (Le chapeau de Jean existe)
--

- 17 Or il est bien connu que les anti-presuppositionnalistes prétendent que (9) peut être vrai quand (10) est faux, comme, selon eux montre la possibilité que (11) peut être vrai :

(11) Le chapeau de Jean n'est pas sale parce qu'il n'a pas de chapeau

- 18 Cependant, comme on peut le montrer, la lecture non-présuppositionnelle de (9) n'est pas une lecture qui satisfait à la condition de conservativité. En fait ceci peut être montré de façon très générale pour tous les déterminants « possessifs ». On remarque tout d'abord que ces déterminants sont monotones croissants dans le sens précisé dans (12) :

(12) Le déterminant D est monotone croissant (MC) ssi pour tout $S, P, P' \subseteq E$, si $P \subseteq P'$ alors $D(S) (P)$ implique $D(S) (P')$
--

- 19 Etant donné que dans cette définition la propriété S du sujet n'intervient pas réellement, on peut étendre la définition de la monotonie croissante aux syntagmes nominaux-sujet « entiers » ou plutôt aux quantificateurs généralisés qui les interprètent. On sait que de tels syntagmes sont interprétés comme des ensembles de propriétés. En particulier les noms propres sont interprétés par l'ensemble de propriétés que le référent du nom propre en question possède.

- 20 Par ailleurs on remarque que les quantificateurs généralisés qui interprètent les noms propres sont monotones croissants. Par exemple (13a) implique (13b) étant donné que l'ensemble des professeurs chauves est inclus dans l'ensemble des professeurs :

(13a) Jacques est un professeur chauve
--

(13b) Jacques est un professeur

- 21 Pour les déterminants MC on démontre facilement, en supposant qu'ils sont conservatifs, la propriété suivante :

(14) (i) Si $D(S)(P)$ alors $D(S)(S)$

(ii) Si $D(S)(\text{Comp}(P))$ alors $D(S)(S)$
--

- 22 En effet, d'après la conservativité, $D(S)(P)$ est équivalent à $D(S)(S \cap P)$ qui, à cause de la monotonie croissante, implique $D(S)(S)$.
- 23 La partie dans (ii) se démontre de la même façon.
- 24 Je viens de démontrer que si D est MC et conservatif alors $D(S)(P)$ présuppose $D(S)(S)$. Or pour certains D , l'expression $D(S)(S)$ n'est pas une vérité analytique (une nécessité logique) et comme telle elle implique des vérités contingentes. C'est le cas en particulier pour les déterminants possessifs : (2c) présuppose (15) qui implique (10) :

(15) Le chapeau de Jean est un chapeau
--

- 25 On voit donc que la négation qui préserve les présuppositions (existentielles) dans un phrase à quantificateur généralisé est la négation préservant la conservativité. En fait l'existence de présuppositions existentielles est la conséquence du fait que les déterminants nominaux dans les langues naturelles sont toujours conservatifs et parfois monotones croissants. Cela veut dire qu'une lecture de la phrase comme celle dans (9), et plus généralement de la phrase à négation verbale, doit être une lecture « présuppositionnelle » si elle doit être en accord avec l'universel linguistique de conservativité.
- 26 L'analyse de constructions *intensionnelles* permet également de relier la négation à la propriété de conservativité. Les constructions intensionnelles sont des constructions de la forme $O(A)$ telles que le remplacement de l'argument A et par un autre A' , ayant la même valeur que A , rend les deux expressions $O(A)$ et $O(A')$ sémantiquement non-équivalentes. Cette notion d'intensionnalité dépend bien évidemment de la notion de l'équivalence sémantique et par conséquent de la valeur sémantique. En sémantique formelle la valeur sémantique de base est la *dénotation* qui dans le cas d'un nom commun ou d'un syntagme verbal correspond à un ensemble d'individus. Etant donné cette convention on peut illustrer le phénomène d'intensionnalité avec les modificateurs de noms communs, c'est-à-dire des adjectifs, ou les modificateurs des syntagmes verbaux - des adverbes.

- 27 Considérons l'adjectif *rapide* dans le contexte de deux propriétés, l'une exprimée par le nom commun *mathématicien*, et l'autre exprimée par *cycliste*. Il est possible de concevoir une situation dans laquelle ces deux propriétés seront les mêmes (extensionnellement), c'est-à-dire que l'ensemble de *mathématiciens* et de *cyclistes* sera le même et pourtant l'ensemble de *mathématiciens rapides* et de *cyclistes rapides* ne sera pas le même. Cela veut précisément dire que l'adjectif *rapide* n'est pas un opérateur syntaxique extensionnel.
- 28 L'intensionnalité de l'adverbe *rapidement* peut être illustrée de la même façon. Supposons que les deux syntagmes verbaux *danser* et *chanter* ont la même extension. De ce fait il ne s'ensuit pas que les syntagmes *danser rapidement* et *chanter rapidement* ont la même extension dans le même modèle.
- 29 On trouve dans Keenan and Faltz (1985) de nombreux exemples montrant également l'intensionnalité d'autres catégories grammaticales. Ce phénomène d'intensionnalité correspond au fait que les expressions intensionnelles qui jouent syntaxiquement le rôle d'expressions fonctionnelles (celles qui prennent un argument) ne peuvent pas être interprétées sémantiquement comme des fonctions car, comme nous l'avons vu, pour une et même valeur – l'extension de leur argument –, elles associent plusieurs valeurs sémantiques. Autrement dit les opérateurs intensionnels unaires peuvent être interprétés sémantiquement par des relations binaires. Etant donné que ces relations sont définies, au moins dans certains cas, sur les catégories booléennes, il est possible d'imposer la contrainte de conservativité également sur ces relations, bien qu'elles n'interprètent pas des modificateurs nominaux.
- 30 Pour illustrer cette contrainte considérons le cas des opérateurs intensionnels propositionnels et plus précisément celui de *factifs*. On sait que les verbes factifs donnent lieu à des présuppositions lexicales spécifiques : les phrases factives présupposent la vérité de leur complément propositionnel. Cela veut dire en particulier que les négations « naturelles » de phrases factives impliquent leur complément. Ainsi (16) implique (17) :

(16) Jacques ne sait pas/n'a pas oublié que la vie est triste

(17) La vie est triste

- 31 Or, certains logiciens suggèrent que cette implication n'a pas lieu d'être, car la négation dans (16) est compatible avec (18) ce qui fait que (16) n'impliquerait pas (17) :

(18) Jacques ne sait pas/n'a pas oublié que la vie est triste parce que la vie n'est pas triste ou parce que la vie n'existe pas ou parce que la vie est gaie,...

- 32 Indépendamment du fait que cette négation semble contre-intuitive, et même non facilement acceptable, on note qu'elle ne préserve pas la conservativité car elle correspond au schéma de fonctions non-conservatives indiquées dans (8).
- 33 En effet, puisque les opérateurs factifs sont intensionnels, ils associent, comme nous l'avons vu, à une valeur sémantique (de l'argument propositionnel) plusieurs valeurs sémantiques – les valeurs que la phrase entière obtient après le remplacement de son argument propositionnel par un autre argument ayant la même valeur sémantique.

Autrement dit, $O(P)$ ne peut pas être interprété par une fonction mais par une relation : pour chaque valeur de P , $O(P)$ associe un ensemble de valeurs. Etant donné que dans le cas des constructions factives il s'agit de la catégorie des propositions, nous avons deux valeurs sémantiques propositionnelles : *vrai* et *faux*, notés par 1 et 0 respectivement. Cela veut dire que notre « univers » est composé de deux éléments $\{0,1\}$ uniquement. En traitant les opérateurs factifs comme fonctions binaires qui associent à une valeur binaire un ensemble de valeurs binaires nous obtenons la situation suivante :

$$(19) F(1) = \{0,1\}, F(0) = \{0\}$$

- 34 La fonction F est conservative uniquement pour la valeur 1, comme le montrent les équivalences dans (20), où F est considéré comme une relation binaire :

$$(20a) F(1)(0) \text{ ssi } F(1)(1 \cap 0)$$

$$(20b) F(1)(1) \text{ ssi } F(1)(1 \cap 0)$$

$$(20c) F(0)(1) \text{ n'est pas équivalent à } F(0)(0 \cap 1)$$

- 35 Pour que la fonction F , interprétant un opérateur factif, soit conservative son domaine doit être restreint. Or, le fait intéressant, le domaine restreint sur lequel la fonction est conservative est le même que celui sur lequel la fonction est « effectivement intensionnelle ». Autrement dit, l'intensionnalité d'un verbe factif peut être détectée uniquement sur les valeurs qui appartiennent au domaine sur lequel la fonction est conservative. Ainsi, il est possible de remplacer dans (21) le complément propositionnel, supposé faux, par n'importe quel autre faux et la phrase entière restera toujours fautive :

(21) Jacques sait que la terre est plate

- 36 Cela veut dire que le domaine pour lequel une fonction interprétant un opérateur intensionnel est conservative doit être considéré comme étant supposé d'une certaine façon ; en effet la valeur *vrai* est en même temps celle sur laquelle la fonction est conservative et celle qui est présupposée par un opérateur factif.
- 37 De façon plus formelle et plus générale on peut décrire ce phénomène comme suit. Nous avons vu que la conservativité entraîne la possibilité de « réduction » de l'univers : en général il n'est pas nécessaire de considérer l'univers entier pour savoir si une propriété fait partie des valeurs d'une fonction conservative. Autrement dit pour toutes les propriétés non-triviales et les fonctions $D(S)$ choisies, on a l'équivalence suivante :
 (22) $D(S)(P)$ dans U ssi $D(S)(P)$ dans PP , où PP est un sous-ensemble propre de l'univers U contenant P , et « $D(S)(P)$ dans U » veut dire que l'on considère les valeurs S et P dans U .
- 38 Cela veut dire que l'appartenance ou non d'un prédicat non-trivial P à un ensemble de propriétés qui interprète le syntagme nominal-sujet peut être décidée par l'inspection d'un sous-univers propre. Par exemple pour décider si (23) est vrai il suffit de considérer l'univers des humains uniquement, et non tout l'univers du discours. De même pour

savoir si (24) est vrai il suffit de parcourir l'ensemble des nombres naturels et non l'ensemble de tous les nombres :

(23) Jacques est un étudiant

(24) A est un nombre pair

- 39 Or nous savons que *étudiant* présuppose *humain* précisément.
- 40 L'équivalence indiquée dans (22) permet d'obtenir de façon formelle la présupposition lexicale du prédicat, au moins pour les syntagmes nominaux monotones croissants. En effet, supposons que D(S) soit monotone croissant. Alors nous avons la suite suivante d'implications :

(25a) D(S) (P) dans U implique D (S) (PP)

(25b) D (S) (Comp(P)) implique D (S) (PP)

(25c) D (S) (P) présuppose D (S) (PP)

- 41 Il s'ensuit de ces considérations que si la négation préserve la présupposition elle doit également préserver le domaine de conservativité et le domaine sur lequel l'intensionnalité est détectable. Par conséquent, étant donné que la négation d'une fonction conservative donne une fonction conservative, nous obtenons ainsi une autre caractérisation de la négation présuppositionnelle : appliquée à un opérateur intensionnel interprété sémantiquement par une fonction conservative, la négation, d'une part, préserve la conservativité de cet opérateur, et d'autre part, elle préserve l'intensionnalité de cet opérateur. Cette dernière propriété peut être décrite plus précisément de la façon suivante : si l'opérateur O prenant l'argument A de la catégorie booléenne C est tel que son intensionnalité peut être détectée par la valeur $v(A)$ de A, alors neg-O est un opérateur de la même catégorie que O et son intensionnalité peut être détectée par la même valeur que $v(A)$. Comme nous l'avons vu, l'intensionnalité des opérateurs factifs peut être détectée uniquement par la valeur *vrai* car si P et P' sont faux, O(P) et O(P') le sont également.
- 42 Il est intéressant de remarquer que la négation qui a les trois propriétés énumérées n'est pas uniquement la négation de verbes factifs ou plus généralement la négation qui sert à mettre en évidence une présupposition. On la trouve en particulier dans le cas des verbes nég-transportables et dans le cas des constructions à affirmation. Ainsi on peut montrer (voir Zuber 1989, ch. 9 et Zuber 1990) que la négation dans (26a) qui établit la relation entre (26a) et (26b) est la négation qui préserve le « degré d'intensionnalité » des verbes nég-transportables :

(26a) A ne croit pas que le roi de Monaco est chauve
--

(26b) A croit que le roi de Monaco n'est pas chauve

- 43 En même temps on remarque que la présupposition qui concerne l'existence du roi de Monaco est préservée par les deux phrases.
- 44 La situation est analogue pour les constructions qui donnent lieu à une affirmation (voir Zuber 1989 ch. 6, Zuber 1992). Les exemples pertinents sont les suivants : (27a) affirme (27b) car (27a) implique (27b) et (28a), la négation (présuppositionnelle) de (27a) implique (28b) qui est la négation de (27b). Pour les mêmes raisons (29a) affirme (29b) :

(27a) A sait/a oublié que P
(27b) A sait/a oublié si P
(28a) A ne sait pas/n'a pas oublié que P
(28b) A ne sait pas/n'a pas oublié si P
(29a) A a réussi à finir sa thèse
(29b) A a fini sa thèse

- 45 On remarque dans le cas des assertions également que la négation qui donne lieu à une assertion est celle qui préserve la présupposition. Par exemple pour que (28a) implique (28b) il faut que (28a) présuppose son complément propositionnel P.
- 46 Jusqu'à présent j'ai analysé des propriétés de différents types de la négation « naturelle » quand elle est présente dans diverses constructions et j'ai montré, me semble-t-il, que du point de vue formel il s'agit de la même négation. En supposant que ceci est effectivement le cas, il est possible d'utiliser cette propriété pour faire une distinction entre deux lectures à priori possibles de constructions non-niées mais où la négation peut être ambiguë. Je pense en particulier aux deux lectures possibles de constructions contenant d'une part un opérateur intensionnel et un constituant « présupposant » d'autre part. Considérons ainsi les phrases suivantes :

(30a) Jacques veut vendre son chapeau
(30b) Jacques a/possédé un chapeau
(31a) Jacques pense que Pierre sait que la vie est triste
(31b) La vie est triste

- 47 Il a été suggéré (voir Karttunen 1974, Heim 1992) que les phrases complexes du type de (30a) ou (31a) ne présupposent pas ce que présupposent leur partie enchâssée : (30a) ne présuppose pas (30b) et (31a) ne présuppose pas (31b). La raison en est, selon ces auteurs, qu'il est possible de nier explicitement les présuppositions en question sans pourtant obtenir de contradiction. Par exemple les constructions suivantes devraient illustrer cette possibilité :

(30c) Bien que Jacques n'ait pas de chapeau, il s'imagine/pense qu'il en a un et qu'il veut le vendre

(30d) Jacques s'imagine qu'il a un chapeau et qu'il veut le vendre
--

(31c) Jacques pense que la vie est triste et que Pierre le sait

48 Etant donné l'analyse de la négation présentée ici, on peut faire le commentaire suivant à propos de cette proposition. Les deux phrases en question contiennent un opérateur intensionnel. Nous avons vu que de tels opérateurs peuvent avoir deux lectures, une « logique » et une « linguistique ». La lecture logique est celle qui ne dépend d'aucune contrainte empirique, contrairement à la lecture « linguistique » qui doit satisfaire à la condition empirique de conservativité. Il est donc possible que dans une lecture, (30a) ne présuppose pas (30b), mais c'est une lecture « non-naturelle » car elle n'est pas en accord avec certaines propriétés des langues naturelles supposées universelles.

49 Pour s'apercevoir que la lecture de (31a) compatible avec (31c) n'est pas une lecture « naturelle », il suffit de nier (31c) ; on obtient alors quelque chose comme (31d) :

(31d) Jacques ne pense pas que la vie est triste ou Pierre ne sait pas que la vie est triste
--

50 On ne peut bien évidemment pas considérer que (31d) est une négation « naturelle » de (31a), ce qui devrait être le cas si (31c) était la lecture « naturelle » de (31a). Dit autrement, (31d) n'est pas la négation conservatrice d'un opérateur intensionnel ce qui veut dire que cet opérateur n'est pas interprété par une fonction conservatrice. Ainsi certaines phrases à opérateur intensionnel peuvent être interprétées de façon purement logique, mais cette interprétation n'est pas celle qui est préférentielle ou qui est justifiée par des contraintes qu'on trouve dans les langues naturelles.

51 Pour conclure je voudrais présenter les idées de base de cet article d'un point de vue plus général. L'idée principale est fondée sur une hypothèse très forte selon laquelle les fonctions ou relations qui interprètent les expressions des langues naturelles obéissent aux contraintes non-logiques qui sont les mêmes pour toute expression quelle que soit sa fonctionnelle catégorie syntaxique. La contrainte que j'essaie d'étendre de cette façon est la contrainte de conservativité connue de l'analyse de déterminants nominaux et de quantificateurs généralisés. Cette contrainte a été appliquée ici à l'analyse des expressions contenant des opérateurs intensionnels en général et des opérateurs intensionnels de phrase en particulier. Ainsi, en supposant que non seulement des déterminants mais aussi des opérateurs intensionnels à argument booléen sont conservatifs, il m'a été possible de mettre en évidence le caractère homogène de la négation dans des constructions a priori différentes. Etant donné que la négation d'une fonction conservatrice est une fonction conservatrice, la négation qui préserve les présuppositions est apparue par ce biais comme négation qui réduit l'univers du discours afin que l'opérateur auquel elle s'applique soit une fonction conservatrice, et qui, par ailleurs, garde constant son « degré d'intensionnalité ». Ce fait entraîne un ensemble de conséquences dont une partie a été discutée ici. Une autre conséquence non-mentionnée,

concerne la non-existence de « factifs négatifs ». Il semble en effet que les langues ne possèdent pas d'opérateurs intensionnels qui présupposeraient la fausseté de leur argument propositionnel.

- 52 Il est clair, cependant, que les analyses proposées ici et leurs conséquences doivent être considérées comme provisoires. Tout d'abord, l'hypothèse de base nécessite une justification empirique. D'autre part, un appareil formel plus développé pourrait changer certains détails techniques. Tout ceci ne rend pourtant pas, me semble-t-il, la proposition présentée ici entièrement sans intérêt et indigne d'exploration future.

RÉSUMÉS

En partant de l'hypothèse que les propriétés des relations qui interprètent des expressions linguistiques ne dépendent pas de la catégorie grammaticale de ces expressions, certains outils de la théorie des quantificateurs généralisés sont appliqués à l'analyse de la négation. Il est montré, en particulier, que la notion de *conservativité* permet de donner un traitement uniforme des « différents » types de négations que l'on trouve dans les phrases complexes à opérateur intensionnel.

Given the strong hypothesis that properties of relations used to interpret linguistic expressions semantically do not depend on the grammatical category of these expressions, some tools of the generalized quantifiers theory are used to analyse negation. It is shown in particular that the notion of *conservativity* allows a generalized treatment of the "various" types of negation in complex sentences with intensional operators.

AUTEUR

RICHARD ZUBER

CNRS, Laboratoire de Linguistique Formelle, Paris